



Bonjour,

Profitant de votre visite sur le site de Lignéres-Orgères, je souhaite vous faire découvrir notre groupement de défense des cultures. Déclaré d'utilité publique, nous sommes au service de la population.

Appartenant à la FDGDON (Fédération Départementale du Groupement de Défense des Organisme Nuisibles), nous avons plusieurs missions :

- la protection des biens :

Tout le monde est désolé quand :

- les digues de plan d'eau sont percées par les rats
- des volailles sont mangées par des renards,
- des poussins sont enlevés par les pies et corbeaux
- les œufs disparaissent avec les fouines
- les semis de cultures détruits par les corbeaux.



Dans le monde végétal :

- les graines de chardons peuvent envahir un terrain rapidement
- les plantes invasives telles la renouée du Japon, l'Ambroisie, la jussie peuvent détruire une végétation par étouffement.

- la protection sanitaire :

Tous les animaux sauvages peuvent transmettre des maladies à l'Homme, ce sont les zoonoses. Certaines sont bénignes, d'autres peuvent être mortelles :

- la leptospirose par les rats,
- l'échinococcose par les renards,
- maladie de Lyme par les moustiques,
- piqûres de guêpes ou frelons,
- les allergies aux chenilles urticantes processionnaires



- la surveillance :

Nous voyons arriver certaines espèces jusqu'à là inconnues, tel le frelon asiatique (aucun cas en Mayenne).

Pour lutter contre tous ces fléaux, nous avons des moyens de luttés mécaniques ou chimiques.

Ceci est une présentation globale de notre mission. Maintenant, permettez moi de vous présenter notre groupement local :

Président : Mr GAUCHERIN Jean Luc, le bourg d'Orgères

Vice président : Mr GAUTIER Gaston, la Vannerie

Secrétaire : Mr PICHEREAU Christian, la Touchefouillere

Trésorier : Mr GUIBOUT André, la Chesnaie

Les membres adhérents à notre groupement : Mr Pecatte, Mrs Ernoux, Mr Jegou, Mr Moulin, Mr Lemaître, Mr Bitu, Mr Lemasson, Mr Leveillé, Mr Belliot, la société de chasse...et toute nouvelle personne qui peut venir nous aider.

Nous avons également un dépôt de produits de destruction tenu par Mme Chantal Legendre au bourg de Lignières Orgères.

Avec la nouvelle législation, nous devons être agréé piégeur pour la mise en place de certains pièges. Six personnes sont agréées et à votre disposition sur la commune en cas de problèmes.

Les prises d'animaux nuisibles sont indemnisées à raison de :

- corbeau ou pie : 0.35€
- ragondin, rat musqué : 1€
- renard, renardeau : 2€
- fouine : 1.10€



Elles nous sont payées 20% plus chères mais la différence nous permet de payer les différents frais et d'acheter d'autres pièges pour les besoins de la commune. D'ailleurs, il y a eu un vol de cage à rat, début juin. Ceci est une action bête car nous pouvons vous en prêter une si nécessaire.

Pour la vente de produits, nous avons une prise de frais de 15% environ sur les achats. Vous pouvez imaginer que les rentrées d'argent sont minimales sur l'année. Heureusement, nous avons une subvention communale de 324€ qui couvre juste la cotisation au groupement.

Voici d'ailleurs nos comptes pour l'assemblée générale de mars 2010.

Au 1 avril 2009, on avait :

- chéquier : 292.73€
- liquide : 72.06€
- placement : 1124.15€

Voici un tableau récapitulatif des mouvements :

Opération	Caisse		Placement	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde		292.73		
Prime nuisible 2009	344.80			
Achat cage	269.50			
Achat produit	494.50			
Cotisation	303.56			
Retrait		250	250	
Vente produit (chèque)		324.5		
Vente produit (liquide)		70		
Subvention		324		
Prime FDGDON 2010		199.10		
Intérêt				19.57
Liquide caisse		21.62		
Timbre	7.84			
Total	1420.20	1481.95	250	1143.72
Solde au 15/02/10		61.75		893.72

Au 15/02/10, un stock important de produits, le paiement des primes 2009 avec une campagne de dératisation du mois d'octobre et surtout une augmentation de cotisation (de 245€, on passe à 303.56€) font que notre trésorerie est tendue mais nous équilibrons les comptes. Vous pouvez remarquer qu'à part les timbres, le reste est « gratuit » pour le groupement.

Je sais qu'il y a beaucoup de personnes qui travaillent dans l'ombre pour la traque des nuisibles. Nous les remercions mais ils peuvent venir nous rencontrer à l'assemblée générale du mois de mars prochain. Cela nous fera plaisir de partager le pot de l'amitié avec elles.

Amicalement

Mr Gaucherin

